



## MUNICIPALITÉ DE *Lac-Tremblant-Nord*

Séance ordinaire du conseil  
Samedi le 6 août 2016

**10h00**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

**MISE EN GARDE :** Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début la séance. Un, ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés.

1. Constatation du quorum et légalité de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (limitée à un maximum de 15 minutes)
4. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2016.
5. Ratification des paiements exécutés pendant la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2016.
6. Rapport du maire concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides
7. Rapport du maire concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant.
8. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant.
9. Avis de motion :
  - 9.1. Règlement 2016-04 modifiant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
  - 9.2. Règlement 2016-05 modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
10. Adoption de règlement : (*Aucun*)
11. Projets de résolution :
  - 11.1.
12. Rapport des comités
  - 12.1. Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 juillet 2016.
  - 12.2. Comité consultatif d'urbanisme –
    - 12.2.1 C.C.U. 2016-08- - Demande de rénovation (cabine pour dormir); DPREL160003 – 9019-8839 Québec inc. – lot 5 011 393 du cadastre du Québec – Zone Va-2; (nouvelle modification proposée)
    - 12.2.2 C.C.U. 2016-08 - Demande de certificat d'autorisation pour des travaux de remblais et déblais (lots 5 011 359, 5845 750 et 5 845 751)
13. Correspondance – aucune
14. Affaires nouvelles;
15. Période d'intervention des membres du conseil;
16. Période de questions d'ordre générale aux citoyens (limitée à 15 minutes);
17. Clôture et levée de la séance.

**NOTE :** Les séances sont publiques et se tiennent au : 144, rue du Couvent Ville de Mont-Tremblant